





Mot de la Région Hauts De France





Encore une compétition prestigieuse, et une grande fête du sport en Hauts-de-France! Quelle fierté pour la commune de Bouquehault d'accueillir, pendant tout un week-end, le Championnat de France de cyclisme sur route de la Fédération sportive et gymnique du travail.

Ce choix des Hauts-de-France est, une nouvelle fois, la preuve que la petite reine est véritablement dans notre ADN. Les meilleurs cyclistes du peloton l'ont bien compris : tous se plaisent à traverser nos communes pour retrouver, partout, la même ferveur populaire. Regardez le succès des courses organisées, de main de maître, dans notre région : en mars, les Grands Prix de Lillers et de Denain ; en avril, notre "Enfer du Nord", le mythique Paris-Roubaix ; en mai, les 4 Jours de Dunkerque-Grand Prix des Hauts-de-France... Les 29 et 30 juin, 700 coureurs seront sur la ligne de départ d'un week-end attendu et préparé depuis de longs mois : Bouquehault sera fière d'être notre capitale du vélo!

Très belles courses à toutes et à tous.

Xavier Bertrand Président de la Région Hauts-de-France

Florence Bariseau Vice-présidente en charge de la jeunesse, des sports et du tourisme







Edito du Président du Département du Pas-de-Calais



C'est un réel plaisir pour le Département du Pas-de-Calais d'accueillir cette année le championnat de France FSGT de cyclisme sur route. Les 29 et 30 juin prochains, cet évènement permettra de distinguer les meilleurs concurrents aussi bien sur la course en ligne que sur la délicate épreuve du contre-la-montre.

Avec pour cadre les paysages verdoyants et vallonnés du Calaisis, le spectacle offert par les coureurs sera sans nul doute apprécié par les nombreux passionnés de cyclisme du Pas-de-Calais qui viendront les encourager.

Soutien constant de la FSGT, le Département du Pas-de-Calais a tout naturellement souhaité s'associer à l'organisation de cette belle fête.

Forts d'une politique sportive unique et résolument ambitieuse, nous souhaitons en effet être au plus près des sportifs, de haut-niveau mais aussi amateurs, et des spectateurs. C'est ainsi que nous aidons chaque année à l'organisation de plus de 150 manifestations sur l'ensemble du territoire.

Convaincus de l'importance de la pratique sportive en matière de santé mais aussi de lien social, nous sommes également partenaires des comités départementaux, comme celui de la FSGT, pour accompagner au développement du sport et le rendre accessible au plus grand nombre.

Aussi, je souhaite remercier les organisateurs et l'ensemble des bénévoles qui auront contribué à faire de cet évènement une réussite.

Belles courses à toutes et à tous!

Jean-Claude LEROY
Président du Département du Pas-de-Calais







Mot Président de la Communauté de Communes Pays d'Opale



Madame, Monsieur, chers amis sportifs,

Le maire d'une de nos communes rurales s'exprimait récemment en conseil communautaire par ces mots : « pour ma part, je suis fan de la Communauté de Communes Pays d'Opale ! ». Un compliment qui a réjoui le Président que je suis et qui confirme, à travers cet aveu, l'image que renvoie notre collectivité et le dynamisme dont elle fait preuve dans de nombreux domaines.

L'organisation importante du Championnat de France FSGT de cyclisme sur route, qui se déroulera les 29 et 30 juin prochain à Bouquehault, est, lui aussi, à l'image des actions que nous menons régulièrement au sein de nos communes rurales. Une démarche ambitieuse, novatrice et collective. Une manifestation qui nécessite du courage, de la persévérance, de la volonté, de l'audace.

Une animation qui va permettre à nouveau, à de nombreux visiteurs venus des quatre coins de la France, y compris de Corse, de découvrir et d'apprécier notre magnifique territoire rural en « Pays d'Opale ». Une gigantesque organisation qui va exiger beaucoup de rigueur, un évènement où rien ne pourra et ne sera laissé au hasard.

Et pour ce faire, on peut être rassuré quand on sait que c'est de Pascal Machu, le Président entreprenant de l'UC Bouquehault, accompagné par de nombreux bénévoles et soutenu par la municipalité et par son maire François Noël, dont la réussite de cette manifestation va dépendre.

Bravo et merci à tous ceux qui vont faire de ce rendez-vous sportif une magnifique fête populaire comme on sait les organiser en « Pays d'Opale ».

Une épreuve qui va se dérouler 5 semaines après la course cycliste internationale « à travers les Hauts de France », dont la seconde étape aura trouvé son issue à Bonningues-les-Calais, une autre de nos communes rurales, et qui démontre la capacité des Hommes de ce bassin de vie dont nous sommes fiers à organiser des évènements sportifs ou culturels d'envergure et de qualité!

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à Bouquehault, au cœur de la Communauté de Communes Pays d'Opale et j'adresse mes plus vifs encouragements et toutes mes félicitations à mon ami Pascal Machu et à toutes ses troupes!

Marc Médine Président de la Communauté de Communes Pays d'Opale







Edito de Monsieur François NOEL Maire de la commune de Bouquehault

Madame, Monsieur,

Quelle fierté!!



Quelle fierté pour la commune de Bouquehault et ses 784 habitants d'acceuillir les 29 et 30 Juin 2019, le Championnat National FSGT de Cyclisme.

Bouquehault est un joli petit village situé en Région des Hauts de France, dans le Département du Pas-de-Calais et au cœur de la belle Communauté de Communes Pays d'Opale. La commune fait partie du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opales. Son nom est d'origine Néerlandaise et signifie « Bois de Hêtres ».

Les paysages verts y sont magnifiques, entre la plaine du Calaisis et les premières collines du Boulonnais à proximité du site classé des Deux Caps.

C'est avec une immense joie que nous vous accueillerons dans la Nord de la France pour cette belle épreuve sportive et populaire. Nous sommes impatients de vous recevoir en nombre de toutes les régions de France pour partager la grande passion qu'est le cyclisme mais aussi plusieurs jours de convivialité, cette convivialité qui nous est chère.

Venez, profitez en pour visiter notre beau territoire et faire la connaissance de ses habitants dont l'accueil chaleureux vous donnera, à n'en pas douter, l'envie de revenir. Vous ferez également la connaissance de L'UCB, l'Union Cycliste de Bouquehault, dont je suis un fidèle licencié FSGT et de son sympatique et dévoué Président, mon ami Pascal MACHU sans qui l'organisation de ce championnat serait bien difficile.

Je remercie la FSGT pour la confiance qu'elle nous a accordé en retenant notre candidature. Les valeurs de cette fedération correspondent en de nombreux points à celles des habitants de notre territoire.

Soyez donc toutes et tous les bienvenus les 29 et 30 juin 2019 à Bouquehault!!

François NOEL
Maire de la commune de Bouquehault







Le Mot Du Président De L'UC Bouquehault



L'UC Bouquehault est née en 2015, dans une petite commune de 700 habitants. Elle est forte aujourd'hui de 25 licenciés de tous âges. J'ai la chance d'y entraîner les plus jeunes, tous les mercredis avec beaucoup de plaisir.

Après avoir organisé un championnat régional route et contre la montre FSGT des Hauts De France ici même, nous voici donc investis d'une belle mission qu'est l'organisation d'un championnat national.

Fort de deux expériences passées (Baincthun en 2011 pour la route et Villers-Châtel en 2015 pour le cyclo-cross) me voici donc à l'aube d'une 3ème organisation de championnat national.

J'avoue ressentir comme un mélange d'excitation et une certaine pression, mais cette dernière est atténuée par les personnes qui m'entourent, à commencer par les élus de la commune qui m'ont toujours fait confiance, les adhérents du club qui me sont restés fidèles depuis le début, sans oublier mes proches, en fait toutes les personnes qui ont cru comme moi en ce projet, et je les en remercie vivement.

En ce qui concerne le circuit, je l'ai souhaité ouvert à tous, sans difficultés majeures mais semé de bons faux plats où la puissance d'un bon rouleur sera prépondérante. Il en sera de même pour le contre la montre, individuel cette année et préféré au contre

la montre par équipes.

Je tiens à remercier les membres du CNAV pour avoir retenu mon idée, j'espère que les spécialistes de l'effort solitaire s'en donneront à coeur joie sur ce circuit de 24 kilomètres. Je souhaite à toutes et à tous un bon championnat national dans notre département ou nous aurons à coeur de vous accueillir les 29 et 30 juin avec la convivialité qui fait notre réputation.

Le Président De l' UC Bouquehault Pascal Machu















ACCUEIL SUR LE SITE – RETRAIT DES DOSSARDS Et TRANSPONDEURS

L'accueil des participants se ferra à la Mairie

- > le Vendredi 28 juin de 15 heures à 19 heures
- > le samedi 29 juin de 7 heures à 18 heures
- > le dimanche 30 juin de 7 heures à 12 heures

70 Euros pour le retrait du transpondeur. Un chèque par transpondeur.

La réunion d'information se tiendra le Vendredi 28 juin 2019 à 18 h 30, sous le chapiteau.

RÉCOMPENSES

Les épreuves du samedi: à 18 h 30 lors de la réception officielle.

Les épreuves du dimanche: à 18 h 30 au cours de la cérémonie de clôture.

REPAS

Les repas du Vendredi soir seront servis de 19H00 à 20h30 sous le chapiteau

Les repas du Samedi midi et du dimanche midi seront servis de 10 h 30 à 14 h 30 sous le chapiteau

Le repas du Samedi soir sera servi à partir de 20h30 sous le chapiteau

<u>Inscription préalable obligatoire</u> : voir fiche jointe.

Les repas du Dimanche soir seront servis de à 20h00 sous le chapiteau







ACCUEIL SUR LE SITE DES CAMPINGS CARS

Mesdames Messieurs les coureurs et accompagnateurs

Pour ceux et celles qui se déplaceront en Camping Car pour le Championnat De France a Bouquehault, petite commune de 700 habitants et dans un soucis d'organisation.

Veuillez prendre contact avant votre arrivée auprès de Monsieur Cédric Tettart Responsable des emplacements afin de réguler au mieux les stationnements.

Vous pouvez donc joindre <u>Cédric au 06 28 73 08 34</u> et même de l'appeler bien avant afin d'exprimer votre souhait sur place par rapport au plan et ainsi de réserver votre emplacement ainsi que votre date d'arrivée.

Vous pouvez également prendre contact par mail : tettart.cedric@free.fr

Comptant vivement sur votre compréhension et dans l'attente de vous accueillir.

Sportivement









INFORMATION GENERALE

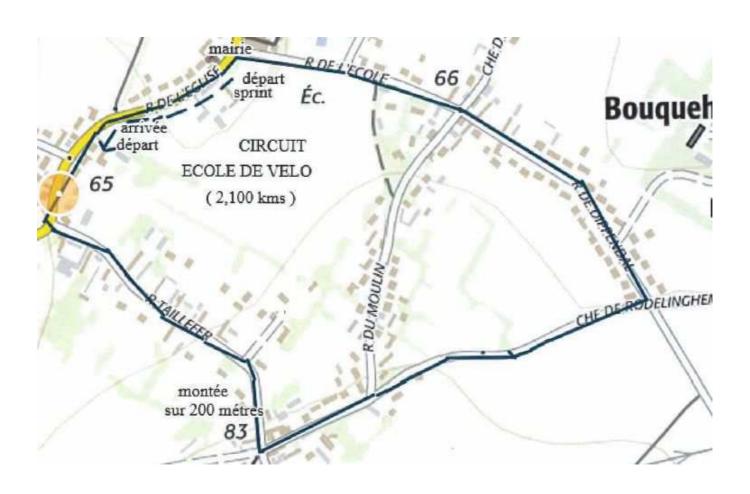








CIRCUIT DES ECOLES DE VELO 2,100Km

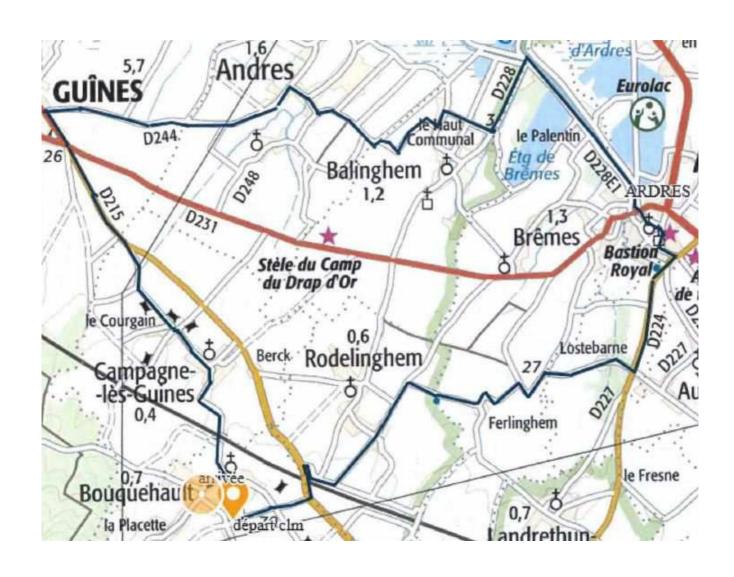








CIRCUIT CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL 24Km

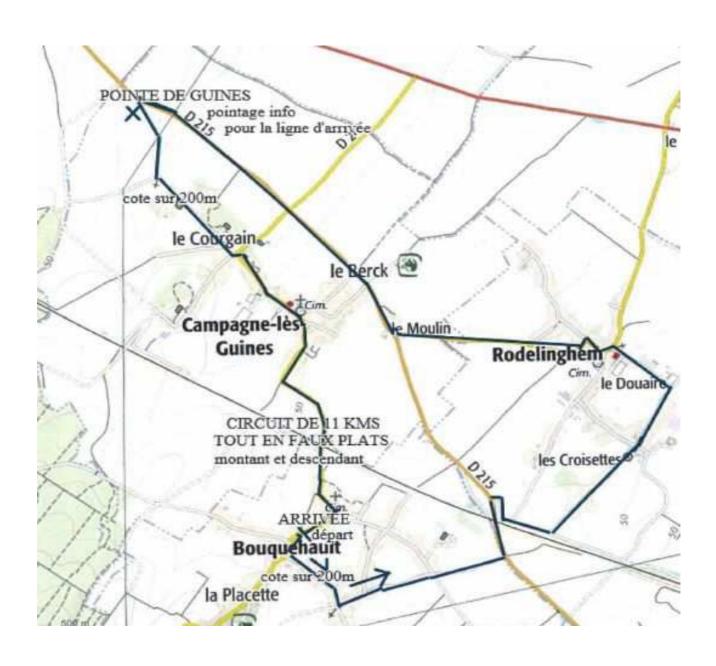








CIRCUIT DU FEDERAL 11Km









PROGRAMME

Vendredi:

-15h00 à 19h00 : Accueil des participants, remise des dossards -18h30 : Réunion d'information présence obligatoire des comités

Samedi:

- -7h00/18h30 : Remise des dossards
- 8h00 : Critérium du CLM Individuel 1 tour (23Km)
- -10h00 : École de vélo Réunion des responsables
- -10h30 : Ancien 5 tours (55Km)
- -10h32 : Féminines 5 tours (55Km)
- -12h30 : Cadets / Cadettes 5 tours (55Km) / 4 tours (44Km)
- -12h32: Minimes G / Minimes F 3 tours (33Km) / 3 tours (33Km)
- -13h30 École de vélo (Sprint)
- -14h30 : École de vélo (Jeux) Suivi d'un goûter
- -14h30 : Espoirs / Juniors 8 tours (88Km) / 7 tours (77Km)
- -17h30 : Réception des podiums de la journée

Dimanche:

- -7h00/13h00: Remise des dossards
- 8h00 : Vétérans 7 tours (77Km)
- -10h30 : École de vélo (épreuve sur route)
- -11h30 : Super Vétérans 6 tours (66Km)
- -14h00 : Seniors 9 tours (99Km)
- -17h30 : Réception finale et podiums de la journée







HEBERGEMENT

www.eterritoire.fr/territoires/hauts-de-france/pas-de-calais/bouquehault/62161/25057?hebergement

Office de tourisme des 3 pays à Guines 03 21 85 88 38 www.paysdopale-tourisme.fr

www.opalenews.com/annuaire/ville-bouquehault-159/hebergement-505/

https://vacances.seloger.com > France

https://www.campingfrance.com/recherchez-votre-camping/hauts-de.../bouquehault









RESTAURATION - RÉSERVATIONS

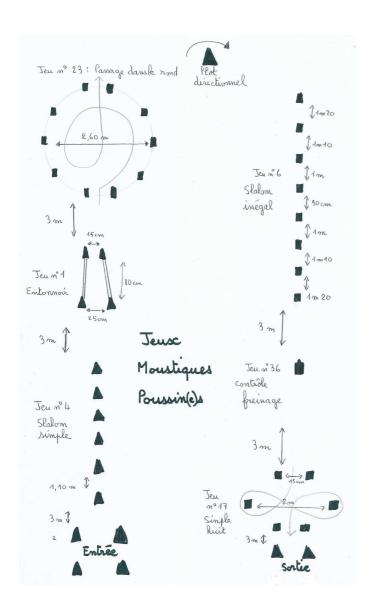
RESPONSABLE : NOMAdresse Tél. domicile :		Prénom Tél. travail :				
Vendredi soir Restauration rapide	Samedi midi	Samedi soir Repas festif animation	Dimanche midi	Dimanche soir Restauration rapide		
Saucisses frites Ou Merguez frites Ou Pizza a emporter	Assiette de charcuterie Jambon a l'os Haricots vert Fromage	Coquille de saumon / riz Assiette anglaise 1 tranche de rosbeff 1 tranche de rôti de porc 1 tranche de jambon l'os	Assiette de charcuterie Poulet en gelée Betterave / céleri / carotte râpée	Saucisses frites Ou Merguez frites Ou Pizza a emporter		
	Tarte aux pommes	Salade de pommes de terre	Fromage de la région			
	Café	Assiette de fromage	Flan aux pommes			
		Tarte crème	Café			
		Café				
Les repas seront servis sans boissons Vendredi 28 juin & Dimanche 29 juin 2019 Soir 19h00 à 20h30 pas de réservation						
Samedi 29 juin 2019 Midi 10h30 à 14h30 Soir 20h30		4h30 Nombre [] x 15 €uros :] x 18 €uros :			
Dimanche 30 juin 2019 Midi 10h30 à 14h30 Nombre [] x 15 €uros :						
une boxe avec frite	es ; nuggets ou sa	écial le Samedi midi & Sa ucisse ; compote ; jus de e 10 ans Nombre [fruit avec une surp			
		DÉCED\/ATIONO	Total :			
RÉSERVATIONS Pour que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement établi à l'ordre du <u>Comité Départemental 62.</u> A retourner avant le 15 JUIN 2019 à : Mme Pierre Carole						

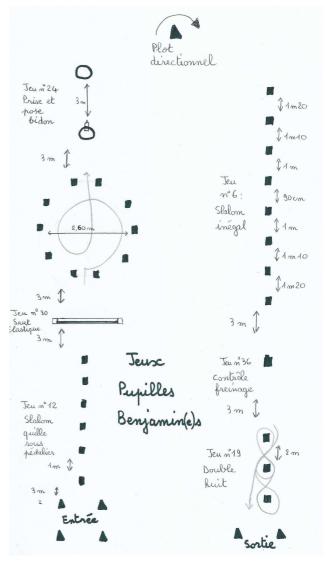
7 rue de la gare d'Authieule 80600 Doullens





JEUX DES ECOLES DE VELO Moustiques & Poussin(e)s Pupilles & Benjamin(e)s











ENTONNOIR

Jeu Nº 1



ROUTE Pénalités:

20cm

Liteau ou quille tombée = 5s Pied à terre ou chute = 5 s Tout le jeu évité ou sabordé = 30 s

6 Fautes maximum soit 30s



VTT

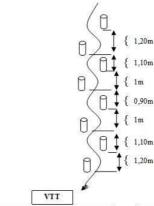
Liteau ou quille tombée = 1 faute Pied à terre ou chute = 1 faute Jeu refusé ou évité = 10 fautes

6 Fautes maximum si jeu effectué



SLALOM INEGAL

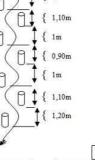
Jeu Nº 6



Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 1 faute Pied à terre ou chute = 1 faute Jeu refusé ou évité = 10 fautes

6 fautes maximum si jeu effectué



ROUTE Pénalités

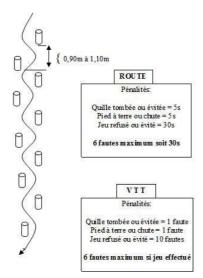
Quille tombée ou évitée = 5 s Pied à terre ou chute = 5s Jeurefusé ou évité = 30s

6 fautes maximum soit 30s



SLALOM SIMPLE

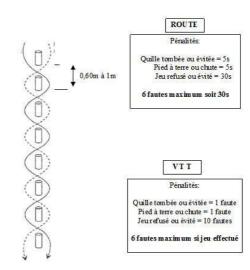
Jeu Nº 4





SLALOM QUILLE SOUS PEDALIER

Jeu № 12





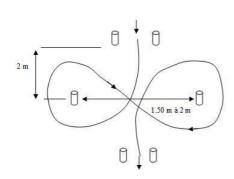






SIMPLE HUIT

Jeu Nº 17



VTT

Pénalités/

Quille tombée ou évitée =1 faute Pied à terre ou chute =1 faute Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes Jeu refusé ou évité = 10 fautes ROUTE

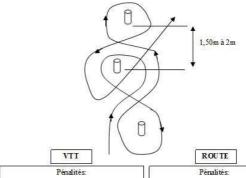
Pénalités:

Quille tombée ou évitée =1 s Pied à terre ou chute =1 s Erreur sens de circuit (si fléchage) = 10s Jeu refusé ou évité = 30 s



DOUBLE HUIT

Jeu Nº 19



Quille tombée ou évitée = 1 faute Pied à terre ou chute = 1 faute Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes Jeu refusé ou évité = 10 fautes

6 fautes maximum si jeu effectué

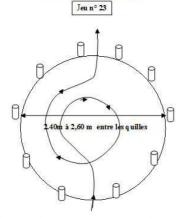
Quille tombée ou évitée = 5s

Quille tombée ou évitée = 5s Pied à terre ou chute = 5s eur sens de circuit (si fléchage) = 10s Jeu refusé ou évité = 30s

6 fautes maximum soit 30s



PASSAGE DANS LE ROND



ROUTE

Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 5s Pied à terre ou chute = 5 s Erreur de circuit (si fléchage) = 10 s Jeurefusé ou évité = 45 s

6 fautes maximum soit 30s

VTT Pénalités

chaque quille tombée 1 faute pied à terre 1 faute chute 10 fautes jeu évité 10 fautes

6 fautes maximum si jeu effectué



PRISE ET POSE BIDON

Jeu N° 24



ROUTE

Pénalités

Bidon mal posé, tombé en dehors du cercle = 5s Pied à terre ou chute 5s Faute sur bidon (3 essais obligatoire) = 10s

Jeu refusé ou évité = 30s

VTT Pénalités:

Bidon mal posé, tombé en dehors du cercle = 1 faute Pied à terre ou chute 1 faute Faute sur bidon (3 essais obligatoire) = 5 fautes

Jeu refusé ou évité = 10 fautes









SAUT ELASTIQUE

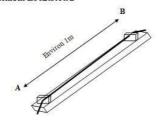
Jeu Nº 30



CONTRÔLE DE FREINAGE

Jeu Nº 36

Hauteur variable en fonction des cales A et B



ROUTE

Poussins Élastique touché par la roue avant = 5s

> Pupilles & Benjamins Élastique touché par: larque avant = 5s La roue arrière = 5 s Pied à terre ou chute = 5s

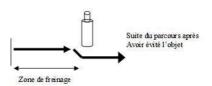
VTT Pénalités:

Poussins Élastique touché par la roue avant = 1 faute

> Pupilles & Benjamins Élastique touché par: la roue avant = 1 faute La roue arrière = 1 faute Pied à terre ou chute = 1 faute

Afin d'éviter les erreurs de chronométrage Cet atelier ne devra être mis en fin de parcours.

> Objet (bidon1esté 1/4 de sable....) À toucher de face (obligatoire) Avec la roue avant.



ROUTE

Pénalités:

Bidon renversé = 5 s Pied à terre ou chute = 5 s Jeu refusé ou évité = 30 s VTT

Pénalités

Bidon renversé = 1 faute Pied à terre ou chute = 1 faute Jeu refusé ou évité = 10 fautes

Article 17 É co le de vélo

Les enfants de l'École de Vélo doivent rester dans leur catégorie : Pas de sur classement

Developpement:

Moustiques, Poussins, Pupilles : 5,60 mètres. Pas de blocage de dérailleurs. Benjamins : 6,40 mètres. Pas de blocage de dérailleurs.

Épreuve Route :

1) Équipement et matériel :

- Le port du casque à calte rigide est obligatoire durant toute la durée des épreuves et devra être porté pendant les entraînements.

 Les caméras sur les casque, a sur les vélos ou sur les concurrents sont interdites.
 Les caméras sur les casque, a sur les vélos ou sur les concurrents sont interdites.
 Les carellette es et éléphone portable sont interdits.
 Les garas sont obligatoires et les embous de guidons devront être obstrués.
 Les calle piedes avec cournoie ou bloca ge automatique ne sont pas obligatoires pour l'épreuve des jeux d'adresse.
 Le changement de vélo est interdit sur l'ensemble des épreuves.
 Le VTT est autorisé mais il est préférable d'avoir un vélo de route.
 Les vélos à assistance é sécrique sont interdits.
 Le contrôle de braquets devra être réalisé avant chaque épreuve.

2) Épreuves :

Jeux d'adresse:

Parcours a dapré Moustiques et Poussins: 5 à 7 jeux maxi.

Parcours a dapré Dupilles et Benjamins: 6 à 8 jeux maxi.

Parcours a dapré Dupilles et Benjamins: 6 à 8 jeux maxi.

Parcours a dapré Dupilles et Benjamins: 6 à 8 jeux maxi.

Parcours a dapré Dupilles et Benjamins: 6 à 8 jeux maxi.

Parcours d'adresse d'appearance de l'appearance de l'appea

- Vitesse:
2 séries de sprint, durées maximales de 15", le meilleur temps sera gardé.
Moustiques: 60 mètres maxi
Poussins: 50 mètres maxi
Popilles et Benjamins: 80 mètres maxi

-Course:

Les catégories écoles de vélo de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques à chaque catégorie. Les départs devront être différés.

Recomaissance possible du parcours.

Moustiques: 800 m maxi seit une durée de 3 minutes,

Poussins: 3 Kms maxi soit une durée de 6 minutes,

Pupilles: 5 Kms maxi soit une durée de 15 minutes,

Benjamins: 10 Kms maxi soit une durée de 20 minutes.







Règlement du Championnat National F.S.G.T. De Vélo Route 2019



Le label "Champion National" est accordé dans toutes les catégories.

Pour les féminines : Un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.

Qualification:

Les sélections sont départementales, pas de sélection régionales.

Ces Championnats sont ouverts aux adhérents dont la licence FSGT a été validée avant le 01 avril 2019 et répartis dans les catégories d'âges suivantes :

- Minimes (F/G)	né(e) s en 2005 et 2006	- Vétérans	nés entre 1970 et 1979
- Cadet (te) s	né(e) s en 2003 et 2004	- Super Vétérans	nés entre 1960 et 1969
- Juniors	nés en 2001 et 2002	- Anciens	nés en 1959 et avant
- Espoirs	nés entre 1997 et 2000	- Féminines	nées en 2002 et avant
- Seniors	nés entre 1980 et 1996		(De junior a ancienne)

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Chaque épreuve sera limitée à 200 coureurs. Chaque Comité départemental ne pourra pas engager plus de 15 coureurs dans chaque catégorie d'age, concernant la catégorie féminine il n'y a pas de cota dans les catègoties d'age. Chaque Comité départemental pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter le jour du Championnat si un coureur titulaire est absent).

- * Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter régional <u>de la spécialité (route)</u> de la saison en cours, ou a trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T. (hors championnats fédéraux). Voir période de référence.
- * -Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra avoir été licencié avant juin de l'année précédente sauf pour les minimes et cadets, et justifier sa participation à douze (12) épreuves Vélo F.S.G.T. huit (8) pour les minimes et les cadets (hors championnats fédéraux) dont un championnat départemental ou régional ou inter régional de la spécialité (route) de la saison en cours. Voir période de référence.

Période de référence : du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

- * -Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2019 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et **100 points** (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2018 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2019. Toutes les féminines ayant obtenu dans la saison en cours au moins un point en coupe de France FFC ou UCI seront interdites de championnat FSGT.
- * <u>De même, tout coureur</u> (H ou F) ayant été classé 1^{ère} catégorie à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + de 200 points pour les hommes, et 100 points pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.
- * -Voir règlement national Article 15

Les engagements devront parvenir à la Fédération avant le 1 JUIN 2019. Seuls seront enregistrés ceux validés par le Comité du coureur, accompagnés du règlement financier.

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.

Tenue vestimentaire:

Chaque coureur d'un même Comité devra revêtir un maillot identique par catégorie, dans la mesure du possible. Les Champions départementaux et régionaux sur route devront revêtir leur maillot distinctif.

Matériel:

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. Pour la sécurité des participants, les caméras sur le casque, vélo ou le concurrent sont interdites.
- Les développements maximum seront de 7,01 m pour les Minimes garçons et filles et de 7,62 m pour les Cadets et cadettes.
- Les boyaux devront être parfaitement collés.
- L'utilisation de toute sorte de matériel et de roues est autorisée. Les embouts de guidon devront être obturés, les vélos à assistance électrique et vélos couchés sont interdits. Ainsi que les vélos de contre-lamontre et de cyclo-cross.
- · Les adaptateurs sont interdits.

Prise des dossards:

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dûment remplie avec : la photo, la signature du coureur, le contrôle médical et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence. La prise des dossards est close 30mn avant le départ de l'épreuve.

Il serra demander un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur. Un chèque par transpondeur.

Déroulement des épreuves :

Les distances pour chaque épreuve seront adaptées au profil du circuit et de l'ordre de:

L'appel des coureurs se fera nominativement 15 minutes avant l'heure de départ. Chaque coureur devra avoir un pied à terre. L'ordre des départs se fera Champion sortant, puis suivra le 1^{er} engagé du 1^{er} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} du 3^{ème} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente et ainsi de suite, puis le 2^{ème} engagés du 1^{er} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, puis le 2^{ème} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, ect

Pour les comités qui n'étaient pas classés ou non participants l'année précédente, ils seront mis à la suite de chaque série dans le même ordre, et toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV. Les champions départementaux, régionaux ou interrégionaux ne sont plus appelés devant.

C'est au comité où a la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci se verront classés à leur place.

Seuls les véhicules suivants seront autorisés sur le circuit : voiture ouvreuse, directeur de course, voiture dépannage neutre des échappés, voiture commissaire derrière peloton (prise des coureurs lâchés), voitures neutres de dépannage (trois maximum), véhicule premiers secours, voiture balai, tous ces véhicules seront en liaison radio avec le podium d'arrivée.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent, (Exemple ils peuvent décidés de retarder une épreuve).

Changement de matériel :

Le changement de roue et de vélo est autorisé sur toute la longueur du circuit et entre équipiers.

Ravitaillement:

Le ravitaillement sera autorisé durant la durée de chaque épreuve dans une seule zone fixée par les organisateurs. Il se fera exclusivement par piétons sur le côté droit de la chaussée.

Récompenses fédérales :

Le Champion National se verra remettre le maillot de Champion Fédéral, les trois premiers une médaille fédérale. En cas d'absence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas données à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décidés de ne pas remettre les récompenses.

Un prix d'équipe avec label "Champion Fédéral par équipe" sera remis sur trois coureurs dans chaque épreuve. Seule la première équipe recevra une coupe.

Présence obligatoire des trois coureurs de la catégorie d'âge concernée et en tenue.

Echauffements:

L'échauffement est interdit sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve et sera passible de sanction.

Sanctions:

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension <u>d'UN AN</u> du Comité du coureur concerné.

Réclamation : Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T. 14-16 Rue de SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX





Règlement du Critérium National F.S.G.T. 2019 Contre la Montre Individuel



Qualification:

Les sélections sont départementales, pas de sélection régionales.

Ce critérium est ouvert aux adhérents FSGT dont la licence a été validée avant le 1^{er} avril 2019.

- Espoirs
- Vétérans

Anciens

- Seniors
- Super-vétérans
- Féminines (d' espoirs à seniors)
- <u>Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T.</u> (homme ou femme) devra justifier sa participation à trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T. (hors championnats fédéraux). Voir période de référence.
- <u>Chaque coureur multi-licencié</u> (homme ou femme) <u>devra avoir été licencié avant juin de</u> <u>l'année précédente</u>, et justifier sa participation à douze (12) épreuves Vélo F.S.G.T. (hors championnats fédéraux) de la saison en cours. <u>Voir période de référence.</u>

Période de référence : du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

- * -Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2019 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et 100 points (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2018 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2019.

 Toutes les féminines ayant obtenu dans la saison en cours au moins un point en coupe de France FFC ou UCI seront interdites de championnat national FSGT.
- * -<u>De même, tout coureur</u> (H ou F) ayant été classé 1ère catégorie à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + de 200 points pour les hommes, et 100 points pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.
- * Voir le règlement national Article 15

Chaque Comité départemental peut engager le nombre de coureurs qu'il désire.

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR À LA FEDERATION AVANT LE 1ER JUIN 2019. Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.

Tenue vestimentaire:

Chaque coureur devra revêtir un maillot de club ou de comité.

Matériel:

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. Pour la sécurité des participants, <u>Les caméras sur le casque, vélo ou sur les concurrents sont interdites</u>.
- L'utilisation de toute sorte de matériel et de roues est autorisée, de même que les guidons de triathlètes et les prolongateurs. Sont interdits les vélos à assistance électrique.

Prise des dossards:

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dûment remplie avec : la photo, la signature du coureur, le contrôle médical et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence. La prise des dossards est close 30mn avant le départ de l'épreuve.

<u>Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur. Un chèque par transpondeur.</u>

Déroulement des épreuves :

L'ordre des départs se fait par tirage au sort après réception de tous les engagés et la date limite des engagements (soit le 31 mai).

- Départ toutes les minutes jusqu'à 60 participants, au delà de 60 participants, départ toutes les 30 secondes.
- L'absence d'un concurrent ne change pas l'horaire des départs.
- Si un concurrent est en retard, il pourra partir mais son temps comptera depuis l'horaire initialement fixé.
- Les concurrents doivent impérativement rouler sur le côté droit de la chaussée.
- Il est interdit aux concurrents rejoints, de se mettre à moins de 25 métres du coureur qui vient de le doubler.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent, (Exemple : ils peuvent décidés de retarder une épreuve).

Changement de matériel :

Les voitures suiveuses ne seront pas autorisées à suivre.

Changement de roue sur tout le parcours.

Changement de vélo interdit.

Récompenses fédérales :

Les vainqueurs de chaque catégorie d'âge se verront remettre la médaille fédérale. Les $2^{\text{ème}}$ et $3^{\text{ème}}$ de chaque catégorie d'âge recevront une médaille. En cas de non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas données à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

Sanctions:

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraîne la disqualification du coureur.

Réclamation:

Toute réclamation devra être adressée par écrit dans un délai de 15 jours après le Championnat au siège de la fédération, à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo F.S.G.T. 14-16 Rue de Scandicci 93508 PANTIN CEDEX





Règlement du Rassemblement National F.S.G.T. Route Des Ecoles de Vélo 2019



Preambule:

Le responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux. Tout changement au programme établi par l'organisateur (lieu, parcours, horaires), ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux.

Qualification:

Le Rassemblement est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence à été validée avant le 01 avril 2019, répartis dans les catégories d'âges suivantes :

-	Moustiques	né(e) s en 2013 et 2014
-	Poussin(e) s	né(e) s en 2011 et 2012
-	Pupilles	né(e) s en 2009 et 2010
_	Beniamin(e) s	né(e) s en 2007 et 2008

Ce Rassemblement se disputera en INDIVIDUEL par catégorie, Poussin Garçon, Poussin Fille, Pupille Garçon, Pupille Fille, Benjamin et benjamine.

Le Rassemblement n'est pas limité.

Un challenge sera établi par comité.

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR A LA FÉDÉRATION AVANT LE 1 JUIN 2019.

Tarif d'engagement : 2€

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur. Pas d'engagements de club.

Matériel:

Le port du casque est obligatoire sur le vélo même en dehors des épreuves.

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo. Tout changement entraînera la mise hors course du coureur (sauf sur incident mécanique constaté).

Pour la sécurité des participants Interdiction a toute caméra sur le vélo, casque ou sur le concurrent.

Le changement de roues est autorisé.

Développement 5,60 m uniquement pour les poussins et Pupilles, et de 6,40 m pour les Benjamins. Pas de blocage de dérailleurs.

Les cales pied avec courroie ou blocage automatique ne sont pas obligatoires pour l'épreuve des jeux d'adresse Les boyaux doivent être parfaitement collés.

Prise des dossards:

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dont la validation devra être garantie par le Comité du coureur.

Déroulement des épreuves :

Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral Route

<u>Samedi</u> <u>Dimanche</u>

Jeux d'adresse

- 1 parcours pour les Moustiques et Poussins
- 1 parcours pour les Pupilles et les Benjamins

Sprint

- Individuel chronométré Moustiques (60 m maxi)
- Individuel chronométré Poussins (60 m maxi)
- Individuel chronométré Pupilles et Benjamins

(80 mètres maxi)

Route pour les trois catégories (course directe)

- 0 km 800 Maxi pour les Moustiques, Soit une durée de 3 mn
- 3 km Maxi pour les Poussins, Soit une durée de 6 mn
- 5 km Maxi pour les Pupilles, Soit une durée de 15 mn
- 10 km Maxi pour les Benjamins, Soit une durée de 20 mn

Les catégories enfants de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques a chaque catégorie. Les départs devront être différés.

Règlement technique

Epreuve d'Adresse:

1) Principe:

Epreuve individuelle et chronométrée. Le temps réel réalisé par chaque coureur sera majoré par les pénalités correspondantes aux fautes commises par les concurrents.

2) Tracé des parcours :

Les tracés des parcours d'adresse seront transmis à toutes les équipes participantes ou tous les Comités au minimum un mois avant la date du Championnat.

3) Barème des pénalités :

A - Refus d'obstacle : passage délibéré à côté d'un obstacle, la pénalité sera de 30 secondes pour chaque obstacle.

B - Fautes : chaque faute sera pénalisée de 5 secondes (6 fautes maximum par obstacle). Sont considérées comme fautes :

- Bidon non pris ou mal posé ou tombé. En cas de non prise ou de lâchage du bidon une première fois, deux autres essais seront obligatoires. En cas de non prise à la troisième fois, le concurrent sera pénalisé d'une faute ou de deux fautes si le bidon est mal posé. Ensuite, il pourra continuer son parcours.
- Le concurrent aura le droit de garder les deux mains au guidon pendant le port du bidon.
- Pied à terre.
- Quilles ou piquets tombés ou non contournés ou sortis de leur emplacement marqué au sol.
- Entonnoir renversé totalement ou partiellement.

4) Reconnaissance des parcours :

- Aucun concurrent ne sera autorisé à s'entraîner sur les parcours, l'infraction à cette règle entraînera la mise hors course du coureur.
- La reconnaissance se fera avant le départ du premier concurrent par les coureurs et les responsables de chaque équipe.
- Toute demande d'explication se fera à ce moment.
- Aucune modification ne sera acceptée dès le départ du premier concurrent.
- Le temps non rectifié et le nombre de fautes de chaque coureur doivent être annoncés dès son arrivée.

Sprint:

Epreuve individuelle et chronométrée.

Route:

Epreuve en groupe et par catégorie sans partie neutralisée.

Les départs devront être différés. Reconnaissance du parcours.

Accident - Incident:

La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours en vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour la Route.

Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit ne pourra marquer des points dans celle-ci. Il pourra par contre prendre part aux épreuves suivantes et concourir pour les classements généraux.

Discipline:

Tout coureur engagé sera soumis au respect des règlements du Championnat.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du coureur

Seul le responsable du coureur sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Classement:

Le classement s'obtiendra par l'addition des points marqués individuellement dans chaque épreuve.

Points marqués:

Point de la place obtenue dans l'épreuve.

En cas d'ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de premières places, en cas de nouvelles égalités du plus grand nombre de places de deux et ainsi de suite.

Réclamation:

Le non respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T. 14-16 Rue de SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX

